

Titre-restaurant: continuer de les utiliser en grande surface en 2025 serait "un scandale" pour l'Umih

La possible extension en 2025 de l'utilisation des titres-restaurant pour faire ses courses alimentaires est "un scandale", a estimé sur RMC samedi Thierry Marx, président de l'Umih, la première organisation patronale des restaurateurs.

Les titres-restaurant "ont été créés pour les restaurants", leur extension à la grande distribution relève du "scandale" et prive les restaurateurs d'une manne estimée à "576 millions d'euros", a assuré le restaurateur Thierry Marx sur RMC samedi matin.

Le gouvernement a récemment annoncé que l'extension de l'utilisation des titres-restaurant pour acheter en grandes surfaces des produits non directement consommables (farine, pâtes, riz, viande, etc.), en place depuis 2022 et plébiscitée par les usagers, allait faire l'objet d'un arbitrage "dans les prochains jours".

Vendredi, l'autre syndicat du secteur, le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR), a reconnu que les consommateurs y voyaient "un avantage en termes de pouvoir d'achat" mais a plaidé pour ne pas "continuer de flécher tous les titres-restaurant vers la grande distribution", selon le restaurateur Romain Vidal, chargé du dossier au sein du GHR.

Il a préconisé "un double plafond journalier de paiement: un plafond à 15 euros en grande surface et un plafond de 25 euros dans les restaurants".

De son côté, Thierry Marx demande la création d'un autre titre "d'alimentation durable" à destination de la grande distribution.

Edenred, l'émetteur des Tickets-restaurant, avait précédemment indiqué à l'AFP n'être "sur le principe" pas favorable à la pérennisation de cette extension.

Le titre-restaurant est un "avantage social, destiné à bien s'alimenter pendant sa journée de travail. Il est donc important qu'à long terme, il reste ancré dans la restauration, pour que les entreprises continuent d'accepter de le financer", estime le groupe.

La déléguée générale de la principale organisation patronale du secteur de la grande distribution, la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD), Layla Rahhou, a

quant à elle estimé sur LinkedIn que "les habitudes de consommation évoluent (préparation de repas faits maison pour le travail, télétravail...) pour des raisons pratiques, sociales et économiques", ce à quoi répondait selon elle l'extension des titres-restaurant.

cda/uh/bow